MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité

FORMATION À LA RÉFORME DE LA JUSTICE PÉNALE DES MINEURS : UN AN APRÈS...

Les dispositions du code de la justice pénale des mineurs sont entrées en vigueur le 30 septembre 2021. Ce texte réforme la procédure pénale applicable aux mineurs et impacte les pratiques des professionnels accompagnant les enfants en conflit avec la loi. L'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ) a accompagné et accompagne les professionnels de la Protection judiciaire de la Jeunesse (PJJ) à ce changement de cadre par des sessions de formations dédiées, qui complètent un module de formation à distance portant sur les fondamentaux de la réforme.

MODULE DE FORMATION EN LIGNE

3730
AGENTS FORMÉS

Au 1er septembre 2022. Mise en ligne en mars 2021 et mise à jour en février 2022
En cours d'actualisation

FORMATIONS EN PRÉSENTIEL (PTF)

Au 1er septembre 2022. 171 sessions de formation depuis mai 2021

2592
AGENTS FORMÉS

79% Milieu ouvert 9% Hébergement 5% Unité éducative auprès du tribunal 4% Insertion
1% ENPJJ 1% Direction territoriale 1% Direction Interrégionale

CYCLE DE WEBINAIRES

1000+
INSCRITS

3+1 hors-série, disponibles en replay

FORMATION STATUTAIRE
Éducateurs et Directeurs formés depuis 2021

FORMATION DES FORMATEURS
50 professionnels formés

30%
DE LA FORMATION CONTINUE DÉVOLUE À L'ACCOMPAGNEMENT AU CJPM

FORMATIONS CONNEXES

346
PERSONNES FORMÉES

124
PERSONNES FORMÉES

JUSTICE RESTAURATIVE
13 offres de formation continue

MÉDIATION PÉNALE
9 offres de formation continue

À VENIR
« La Médiation dans le nouveau cadre pénal des mineurs »
Module en ligne à paraître en octobre 2022

À LIRE
Une bibliographie thématique
conçue par les équipes de la médiathèque

À PARAÎTRE
Un chapitre dans un ouvrage collectif,
écrit par une chercheure de l'ENPJJ

enpjj